



Parts d'actions dans une sarl

Par **Soulemame**, le **07/09/2009** à **01:38**

Bonjour,

Mon employeur me propose d'investir dans son entreprise .

Ne m'y connaissant tres peu mais étant tres intéressé par cette perspective, je souhaiterais me renseigner pour savoir quels sont les eventuels risques et quels garantie puis-je avoir.

Cordialement

Par **fabienne034**, le **07/09/2009** à **18:05**

Bonjour,

les risques sont inhérents à l'investisseur soit la perte du capital investi,

les avantages sont surtout de participer aux décisions et de travailler aussi pour soi.

Vérifiez vos droits de vote.....

L'intérêt pour votre employeur est de vous garder.

Pour tout savoir sur la SARL et les autres sociétés

<http://www.fbls.net/STATUTS.htm>

Par **Soulemane**, le **08/09/2009** à **01:05**

Bonjour,

Si je m'engage personnellement dans la société mon employeur doit-il me donner des papiers qui prouve que je deviens son associé???